



## **CONVOCAATION**

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de POM ASSOCIATION.

Celle-ci sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Elles se tiendront le :

**Vendredi 8 Mars 2024 à 18 H 00**  
**Au Centre Social René Feit (salle 302)**  
2, rue de Pavigny  
39000 Lons le Saunier

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

Ordre du jour :

- Validation des modifications apportées aux statuts.

### **Assemblée Générale ordinaire**

Ordre du jour :

- Rapport moral 2023,
- Rapport des activités 2023,
- Rapport financier 2023,
- Election du conseil d'administration,
- Projets 2024,
- Questions diverses.

**Les coprésidents : Monique Le Rolland et Jérôme Guyon**

**POM ASSOCIATION Centre Social René Feit**  
**2, rue de Pavigny – 39000 LONS LE SAUNIER**  
[pomassociation@orange.fr](mailto:pomassociation@orange.fr) - [pomassociation.org](http://pomassociation.org)

*L'eau c'est la vie*



## POUVOIRS

Si vous ne pouvez pas assister à ces Assemblées Générales, vous avez la possibilité de vous faire représenter, dans ce cas **merci de transmettre vos pouvoirs avant le 07 mars 2024** par :

- Courrier postal : POM Association, Centre Social René Feït, 2 rue de Pavigny, 39000 Lons-Lons-Saunier
- E-mail à : Monique [le-rolland.monique@wanadoo.fr](mailto:le-rolland.monique@wanadoo.fr) ou Jérôme [guyonjerome@free.fr](mailto:guyonjerome@free.fr) ou sur la boîte mail de l'association [pomassociation@orange.fr](mailto:pomassociation@orange.fr)
- Remise en main propre à un autre adhérent qui sera présent aux Assemblées Générales.

Les pouvoirs seront répartis entre les adhérents présents ayant voix délibérative, conformément aux statuts ils seront limités à 2 par personne.

**Rappel** : conformément aux statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation 2023 peuvent voter.

✂ .....

### **POUVOIR – Assemblée Générale Extraordinaire POM Association**

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à un adhérent présent afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire POM Association qui se tiendra le 08 mars 2024.

Ainsi il prendra part aux votes des résolutions et aux délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Le cas échéant, précisions pour le vote : .....

Fait à..... , le .....

**Signature** (précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ») :

✂ .....

### **POUVOIR – Assemblée Générale Ordinaire POM Association**

Je soussigné(e).....

donne pouvoir à un adhérent présent afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire POM Association qui se tiendra le 08 mars 2024.

Ainsi il prendra part aux votes des résolutions et aux délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Le cas échéant, précisions pour le vote : .....

Fait à..... , le .....

**Signature** (précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ») :

**POM ASSOCIATION** Centre Social René Feït  
2, rue de Pavigny – 39000 LONS LE SAUNIER  
[pomassociation@orange.fr](mailto:pomassociation@orange.fr) - [pomassociation.org](http://pomassociation.org)

*L'eau c'est la vie*